

# LES AIRE CANCERS & ESPACES RESSOURCES CANCERS en quelques mots ...

**Les AIRE Cancers et les Espaces Ressources Cancers** sont deux dispositifs soutenus par l'Agence Régionale de Santé et le Conseil régional Nord - Pas de Calais.

Ils travaillent en étroite collaboration. Ils se veulent accueillants, accessibles à tous et proposent des amplitudes horaires suffisamment larges, afin de faciliter l'accès aux personnes qui travaillent.

## Où ?

**Les AIRE cancers** se situent au sein des établissements de santé, en dehors des services de soins.

**Les Espaces Ressources Cancers**, quant à eux, sont des espaces spécifiques situés en ville.

## Pour qui ?

**Les AIRE Cancers et Espaces Ressources Cancers** s'adressent à toute personne concernée de près ou de loin par le cancer :

- les personnes malades à tout moment de la maladie (à l'annonce, lors des traitements ou après traitements, en récurrence ou même en rémission),
- leurs proches,
- les professionnels médicaux, paramédicaux ou sociaux.

Comme leur nom l'indique, **les AIRE Cancers et Espaces Ressources Cancers** sont des lieux « ressources » ouverts à tous.

Ces dispositifs sont également des partenaires à solliciter, dans la mise en place d'actions de sensibilisation du grand public autour du cancer (information, prévention, dépistage...).

## Quoi ?

Les missions **des AIRE Cancers et Espaces Ressources Cancers** sont l'accueil, l'écoute, l'information, l'orientation, et l'accompagnement.

Pour ce faire, ils répondent à un cahier des charges qui s'appuie sur le Plan National Cancer qui comprend les principes suivants :

- Gratuité et disponibilité
- Partenariat
- Evaluation de la demande et de la prise en charge antérieure
- Neutralité de la structure
- Réinsertion dans le système de droit commun
- Qualité de l'information
- Ethique et déontologie

# LES AIRE CANCERS & ESPACES RESSOURCES CANCERS en quelques mots ...

**Accueil et écoute :** L'accueil de la personne se fait dans un lieu convivial et se traduit par une écoute attentive de ses besoins. L'équipe de coordination, non-soignante, s'adapte à chaque demande.

**Information et orientation :** Les AIRE Cancers et Espaces Ressources Cancers relaient une information fiable et actualisée, de sources reconnues comme l'Institut National du Cancer (INCa), la Ligue contre le Cancer ou encore l'Association pour la Recherche sur le Cancer (ARC). Ces informations couvrent tous les aspects de la maladie, qu'il s'agisse de prévention, de dépistage, des effets des traitements, de réinsertion sociale et professionnelle...

**Les AIRE Cancers et Espaces Ressources Cancers** travaillent en partenariat avec les acteurs locaux (professionnels de santé, du social, associations ...) vers lesquels ils peuvent orienter les usagers de façon adaptée.

**Accompagnement :**

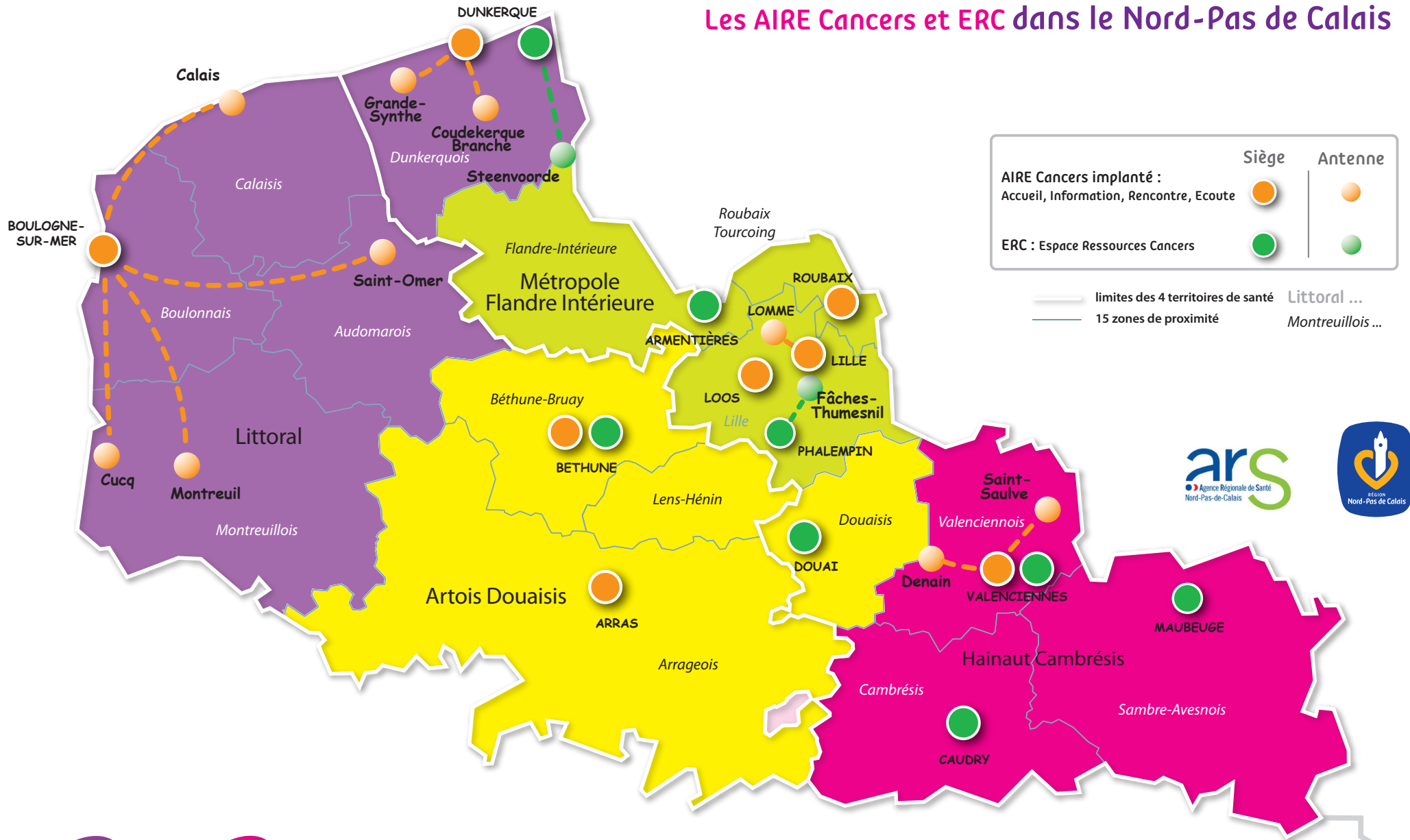
- **Les AIRE Cancers** proposent, pour certains, des ateliers, ou orientent vers les soins de support des établissements de santé et partenaires locaux.
- L'accompagnement par **les Espaces Ressources Cancers** passe par des activités individuelles et/ou collectives, à visée thérapeutique, au sein même de la structure. Ces activités concernent les domaines suivants :
  - Alimentation (diététique, ateliers culinaires...)
  - Réhabilitation de l'image et de la confiance en soi (socio-esthétique, théâtre...)
  - Remise en forme, bien-être (activité physique adaptée, sophrologie...)
  - Soutien psychologique (groupes de parole, entretiens individuels...)

## Comment ?

Toute personne, professionnelle ou non, peut orienter vers **un AIRE Cancers ou un Espace Ressources Cancers**.

Le contact peut se faire par téléphone, mail ou directement dans les locaux de l'espace, pour une information ou la prise d'un rendez-vous avec la coordinatrice. Ces rendez-vous permettent d'échanger et d'arriver à une proposition d'accompagnement ou d'orientation.

# Les AIRE Cancers et ERC dans le Nord-Pas de Calais



Source : Direction de la Recherche de l'Enseignement Supérieur de la Santé des Technologies de l'Information et de la Communication

cartographie : D2DPE / IGAS - août 2013-126-00 HR

